

# Le gel de la circonscription met le feu au Parti socialiste

Patrick Martinenq a déposé un recours après sa défaite à la primaire. Résultat : le scrutin pourrait être remis en cause et la candidature aux législatives de Claude Escarguel annulée

C'est sur le chemin de l'investiture que Claude Escarguel a appris qu'il n'était pas vraiment candidat. Samedi dernier, le socialiste ouest-varois s'est rendu à Paris pour être officiellement intronisé dans la septième circonscription. C'était sans compter le recours de son adversaire malheureux aux primaires, Patrick Martinenq.

Le bureau national du Parti socialiste vient en effet de « geler » dix-sept circonscriptions en France. Et comme par hasard, la septième est la seule dans le Var qui pose problème. Une commission doit venir rendre une petite visite aux protagonistes de l'affaire afin de vérifier si le recours contre Escarguel tient bien la route.

## Les « anti-Martinenq » de la section ouest-Var

Patrick Martinenq ne tient pas à s'étendre sur les motivations de son recours. Il est question d'une règle selon laquelle l'élection n'est



Le 1<sup>er</sup> décembre, les militants socialistes de la septième circonscription (La Seyne, Saint-Mandrier, Six-Fours, Sanary et Bandol) étaient appelés à choisir le candidat qui les représentera aux élections législatives en juin 2012. (Photos doc. D. L. et E. E.)

valable que si le nombre d'inscrits à la primaire est au moins égal à un cinquième du nombre d'inscrits dans la circonscription... En réalité, le conseiller général de

La Seyne a très mal supporté d'avoir été battu avec les voix des partisans du « tout sauf Martinenq », particulièrement concentrés dans la section La Seyne ouest-Var de Jean-Luc Bruno, également celle du maire. À ce sujet, le conseiller général évoque « le manque de dialogue et l'incompréhension entre les deux sections (de La Seyne, Ndlr), qui a conduit l'une d'elle à voter massivement pour l'autre candidat ».

L'argument révolte Jean-Luc Bruno : « Je ne mets pas le fusil sur la tempe des militants pour qu'ils votent Martinenq ! Et quand on dit que le maire ne tient pas sa section, mais quelle idée de la démocratie se fait-on ? »

## « On s'était engagés à respecter le résultat »

Justement, Martinenq estime que la démocratie, il l'a déjà bien assez

pratiquée en 2008, quand il s'agissait de donner un coup de pouce à Marc Vuillemot pour accéder au trône municipal.

Claude Escarguel, lui, se retrouve au milieu d'une bataille qui le dépasse sans doute un peu, mais en tire des leçons : « Lors du débat contradictoire organisé pour défendre les différents candidats, nous nous étions engagés, M. Martinenq et moi-même, devant tous les militants, à respecter le résultat de la désignation. Comme le précisait un célèbre personnage, les promesses en politique n'engagent que ceux qui les écoutent. »

Le militant six-fournais tape au passage sur la fédération qui selon lui, a éhontement pris partie « en faveur d'un candidat exclu deux fois de son parti, le PS, pour à deux reprises avoir refusé le résultat sortant des urnes. Voici que maintenant ce candidat nous fait une troi-

sième rechute et qu'il va nous permettre d'illustrer comment ce mauvais perdant en vient même à faire des menaces pour les prochaines élections municipales en 2014. »

Martinenq, lui, apprécie modérément : « Peut-être pourrait-il venir à l'esprit de M. Escarguel que c'est grâce à mon travail s'il a pu être candidat... »

Car sans son intervention, la circonscription serait revenue aux radicaux de gauche.

Bref, c'est dans cette ambiance conviviale que les représentants nationaux se rendront à La Seyne, probablement après les fêtes de fin d'année. Ils devront prendre une décision. Dans le camp des « anti-Martinenq », certains vraieraient d'un très mauvais œil qu'on s'assoit sur un candidat désigné par les urnes.

MARIELLE VALMALETTE  
mvalmalette@varmatin.fr



Claude Escarguel a gagné la primaire socialiste, mais son adversaire Patrick Martinenq a déposé un recours.